

UPMM



Procès verbal de l'AG du 15 Mars 2013

www.upmm.be

| | |
|----------------------|--------------|
| Date de création | 15 mars 2013 |
| Auteur | Pol GILLET |
| Date de modification | |
| Revu par | |
| Date agréation | |
| Agréé par | |
| Statuts | Final |

UNION PROFESSIONNELLE DES METIERS DE LA MONTAGNE
(UPMM)

L'UPMM a tenu son assemblée générale annuelle le 15 mars 2013 conformément aux statuts de l'Union (Articles 24 et 25).

Elle a eu lieu à Namur dans les locaux du CAB. Elle a débuté à 19.30 Hrs. Seulement 10 membres sont présents. 9 se sont excusés par mail.

1. Rapport du Président

Le président étant absent, son rapport moral est projeté sur écran et lu par tous. L'intégralité du texte se trouve en annexe A.

2. Rapport du Trésorier

Le trésorier présente et explique en détail le bilan 2012.

Il explique les différents chiffres des dépenses et rentrées. Tous les documents comptables sont à la disposition des membres pour consultation.

Les dépenses sont peut-être importantes mais il faut savoir que l'UPMM a fait un gros effort de représentativité et d'actions en faveur de ses membres en 2012.

Le budget prévisionnel 2013 n'est pas établi. Celui-ci sera établi en fonction des objectifs de l'Union et comme à chaque exercice, le trésorier veillera à rester dans les normes des années précédentes.

Le budget est voté à l'unanimité.

3. Bilan 2012

Dominique Olbrechts nous fait un résumé de 2 organisations importantes de 2012.

a. Recyclage des Accompagnateurs en Montagne

En 2012, l'UPMM en collaboration avec le CAB et l'impulsion de Mountain Spirit a organisé un recyclage pour les Accompagnateurs en Montagne.

Celui-ci a eu lieu dans les locaux du CAB et sur le terrain et a duré 3 journées (24 Hr).

32 AeM ont été recyclés.

b. Journée Sécurité Neige et avalanche.

En parallèle du recyclage des AeM et figurant au contenu de ce recyclage, une journée Sécurité Neige et Avalanche a été organisée en décembre 2012 à Namur. Il faut souligner le succès de cette initiative qui a vu 82 participants.

c. UIMLA

Pol Gillet présente un rapport des activités de l'année écoulée et un résumé de L'AG 2012.

d. Actions de l'UPMM (Markus Rossignol)

- Achat du memento de l'UIAA et offert à nos membres.
- Réalisation d'autocollants avec notre nouveau logo.
- Réalisation d'autocollants UIMLA (vente aux pays membres de UIMLA)

- Réalisation de vestes softshell avec les logos UIMLA ou UPMM. Cette veste est vendue à nos membres en ordre de cotisation.

e. Formation CAB

En 2013, 3 formations de moniteurs :

- Moniteur Rando II : 9 stagiaires (ancienne mouture)
- Moniteur Sportif Initiateur en Randonnée : 11 stagiaires (Réforme de Bologne)
- Moniteur Sportif Initiateur en Escalade : 10 stagiaires (Réforme de Bologne)

f. Normes d'encadrement

Roland Trooster nous donne un aperçu des futures normes d'encadrement. A ce jour il n'y a encore rien de décider et il faut savoir que l'escalade et l'alpinisme suscite pas mal de discussions au sein des différentes commissions.

Il signale qu'il faut impérativement trouver des solutions sans diminuer la compétence de nos moniteurs.

4. Objectifs 2013

- L'UPMM participe et continuera à participer aux réunions de la commission pédagogique. Son représentant veillera, comme précédemment, à ce que les intérêts des moniteurs soient préservés : compétences, formations, ...
- Gabriel Deramaix étudie la problématique concernant l'application du décret concernant les divertissements actifs au sein de la Fédération Wallonie Bruxelles. Il est en charge du cours concernant cette matière auprès des différentes formations au CAB et vu l'importance de ce sujet, il prépare un document qui servira de référence.
- L'obtention d'un Buff (tour de coup) pour nos membres est envisagée. Dominique Olbrechts se charge de cette mission.
- Une demande, en vue d'un futur partenariat, sera faite auprès de la firme d'équipement Millot.

5. Vote de L'AG

- L'AG doit se prononcer sur l'admission des moniteurs NW (issus de la formation de la Province du Hainaut) au sein de l'UPMM.
 - Le contenu de la formation et les compétences de ces moniteurs ont été étudiés par les membres du CD et il en ressort que rien ne s'oppose à les reconnaître comme membre de l'UPMM à part entière.
 - Vote de l'AG : Oui : 3 voix ; Non : 0 voix ; Abstention: 7 voix.
 - Les moniteurs NW sont donc admis à l'UPMM
6. L'AG se termine vers 21.30 Hrs et les membres présents se retrouvent pour prendre le verre de l'amitié et partager un repas dans un restaurant voisin.

Chers amis,

J'espère que ma première absence à l'AG de l'UPMM en 12 ans d'existence ne cachera pas l'enthousiasme que j'aurais pu vous manifester par ma présence aujourd'hui.

En effet, la ténacité avec laquelle notre organisation assure une continuité de ses principes fondateurs est exemplaire, je dirais qu'au cours des ans, elle s'amplifie.

Mon message, ce soir, se veut être de nature générale et rassurant, les détails vous seront communiqués par Gabriel, Dominique, Pol et Markus.

Sans être présomptueux, nous pouvons assurer et affirmer une sereine gestion des rôles fédérateurs de l'UPMM. Nous continuons tant au niveau européen qu'au niveau belge à écrire une crédibilité incontournable : l'UPMM est devenu l'interlocuteur indispensable dès lors que l'on parle de « métier » lié de près ou de loin à l'exercice de discipline que nous représentons, ...la montagne en toile de fond.

La courbe sinusoïdale de notre évolution, quoique croissante, comporte des hauts et des bas. L'année 2012 aura été particulièrement riche en événements, mais plus spécifiquement l'organisation du recyclage d'accompagnateurs en montagne. Il confirme notre champs de compétences et le type d'engagement qui développe notre crédibilité et notre « savoir faire » sur des sujets importants et sensibles, pour vous et pour l'ensemble de nos membres : la formation continue et le maintien de la carte professionnelle française.

L'arrivée de Markus, Pol et Dominique au sein du comité directeur, a permis d'ouvrir une nouvelle dynamique. Nous pouvons tous nous en réjouir.

Il faut cependant rester les pieds sur terre. Notre organisation ne peut se permettre de réaliser des choses qu'au dépend de ses moyens. Ses moyens sont connus. Ce sont les cotisations de nos membres et l'un ou l'autre bénéfice d'activités dédiées. Nos facteurs déterminants sur le plan financier nous permettent non seulement de maintenir le niveau de fonctionnement actuel mais également d'assurer la représentativité de l'UPMM sur le plan européen à différents niveaux.

C'est grâce au bénévolat du comité directeur, que l'ensemble des missions de l'UPMM continuera d'être assuré dans le futur comme cela l'a été dans le passé.

Les attentes des uns et des autres doivent être pondérées tant par nos moyens financiers que par nos moyens de bénévolat humain. C'est ainsi que j'en appelle à votre indulgence pour toute critique quelconque sur la manière dont est géré l'UPMM.

Votre présence ce soir est la démonstration de l'intérêt que vous portez à notre association et je pense que c'est avec fierté que nous devons établir les étapes de notre futur.....Bonne réunion !!

CHARLIE BEUKEN